

---

Numéro de l'intervention: 297-2011  
Type d'intervention: **Motion**

Déposée le: 21.11.2011

Déposée par: Berger (Aeschi, UDC) (porte-parole)  
Eberhart (Erlenbach i.S., PBD)  
Grossen (Reichenbach, PEV)  
Knutti (Weissenburg, UDC)  
Luginbühl-Bachmann (Krattigen, PBD)  
Rösti (Kandersteg, UDC)  
Schmid (Achseten, UDC)  
Trachsel (Reichenbach, UDF)

Cosignataires: 0

Urgente: Oui 24.11.2011

Date de la réponse:  
Numéro de l'ACE  
Direction: ECO

---



### **Gestion des forêts le long des cours d'eau de l'Oberland**

Le Conseil-exécutif est chargé d'engager les services forestiers à l'obligation de veiller à ce que les rives des cours d'eau soient dégagées de toute population forestière, arbres et buissons.

#### **Développement**

Lors des crues de 2005, déjà, il est devenu clair que le long des cours d'eau et des rivières, la mauvaise gestion et l'entretien insuffisant de la forêt et des haies causent de graves dégâts aux cultures et aux infrastructures.

En octobre 2011, il y eu de nouvelles inondations dans l'Oberland. En raison du mauvais entretien des forêts, les dégâts aux infrastructures et aux cultures dans la vallée de la Kander ont été importants, ils se chiffrent à des millions de francs.